

Fête du Château de Pleujouse, 25 août 1984 : allocution

Autor(en): **Lachat, François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **87 (1984)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fête du Château de Pleujouse, 25 août 1984

*Allocution prononcée par M. le Ministre François Lachat,
président du Gouvernement jurassien*

Monsieur le président de l'Association des amis du château de Pleujouse,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la Baroche et d'Ajoie,

La troisième fête au château de Pleujouse est placée sous le signe du souvenir de Gustave Amweg, en qui l'Association des amis du château de Pleujouse veut honorer tout à la fois une grande figure de l'historiographie jurassienne et l'un des pionniers de la sauvegarde de l'antique manoir dont elle prépare la rénovation.

Il me plaît de pouvoir saluer cette initiative, au nom du Gouvernement de la République et Canton du Jura, et de vous dire combien j'apprécie d'y être associé ce soir.

La passion de l'histoire, le respect du passé, de ses monuments et de ses traditions, Gustave Amweg les avait chevillés au fond de lui, et toutes ses oeuvres, toutes ses activités, toute sa vie le démontrent à l'envi.

Il compte en vérité parmi les historiens qui ont beaucoup apporté à la connaissance du passé jurassien et l'hommage qui lui est rendu en cette occasion est absolument justifié.

Je me plais à y voir une forme de gratitude populaire qui répond en quelque sorte à la consécration de ses mérites scientifiques, voici tantôt vingt ans, dans l'anthologie jurassienne.

Et c'est bien là une justice qu'il faut lui rendre, de n'avoir jamais fait de l'histoire un domaine fermé, réservé à quelques spécialistes retirés dans leur cabinet de travail, avides seulement d'accumuler le savoir et ses instruments sans jamais se soucier vraiment de les rendre accessibles au plus large public.

Non, Gustave Amweg ne fut pas de cette race-là. J'en veux pour preuve l'«Histoire populaire» qu'il écrivit à la fin de sa vie et qui a permis depuis lors à nombre de Jurassiens de découvrir leur passé.

Toujours Amweg a eu ce souci d'une histoire accessible et simple. Qu'on ne s'y méprenne pourtant pas: son oeuvre est assurément des plus fondées et fait autorité actuellement encore; les historiens d'aujourd'hui ne démentiront certainement pas la valeur de référence toujours incontestée de la

«Bibliographie du Jura bernois», parue en 1928, ou de ses deux volumes consacrés aux arts dans le Jura. Sans conteste, il a frayé la voie aux artisans de la «Nouvelle histoire du Jura» qui vient de paraître.

Gustave Amweg – je le souligne – avait une vision pratique, quasi terrienne, de la recherche historique.

Il ne la concevait pas sans partager le fruit de ses travaux, sans les mettre au service du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit qu'il se consacra à l'enseignement, qu'il s'engagea aussi au sein de la Société jurassienne d'Emulation, dont il assumait la présidence de 1927 à 1933.

C'est sans doute également dans cette perspective d'allier l'action à la réflexion que Gustave Amweg prit la tête de l'Association pour la conservation du château de Pleujouse, dont il signa le manifeste, en 1926, au terme d'une notice qui reste l'une des meilleures publications pour connaître l'histoire de ce monument.

La foi et l'enthousiasme qui animaient Gustave Amweg, et ceux qui l'entouraient alors, se retrouvent aujourd'hui au sein de l'Association des amis du château de Pleujouse.

Par delà les coups du sort tel que l'incendie de 1980, malgré les difficultés de trouver toujours les ressources attendues, cette association poursuit ses buts avec une belle ténacité, avec la volonté bien affirmée aussi d'associer le public à son activité.

Ces efforts – je m'en réjouis – s'inscrivent pleinement dans la perspective de sauvegarde du patrimoine jurassien telle qu'elle est souhaitée et voulue par les autorités cantonales.

Il s'agit en effet de sauver de l'abandon et de la ruine les vestiges de notre histoire, les témoins les plus représentatifs de notre culture artistique et architecturale, les signes mêmes de la société qui a façonné notre pays. En l'occurrence, l'essentiel est déjà atteint, si l'on considère que le château de Pleujouse a retrouvé une toiture et se trouve désormais à l'abri de l'usure des intempéries.

Mais il importe en même temps d'insérer ce patrimoine dans le concret de tous les jours, de l'animer, de le rendre vivant et, par là, d'autant plus attirant. En d'autres termes, la meilleure conservation, pour un monument, passe par son utilisation courante et, corollairement, par un entretien régulier.

Ce n'est certes pas la moindre des difficultés que de retrouver une affectation pour un tel bâtiment, et lorsque celle-ci sera décidée, encore faudra-t-il assumer une gestion garante de la continuité et de l'avenir.

Je sais que l'Association des amis du château de Pleujouse a pleine conscience de ses responsabilités à cet égard. Il ne fait pas de doute cependant

que cet édifice historique et le cadre naturel dans lequel il s'inscrit si merveilleusement peuvent être destinés à bon droit à devenir un lieu de rencontre, de passage ou de séjour parmi les plus intéressants de la Baroque, sinon de toute l'Ajoie.

La sympathique et chaleureuse assemblée de ce soir en donne la preuve et laisse bien augurer de l'avenir. Sauvegarder le patrimoine, celui qui est proche de soi, celui qui tient le plus directement à coeur parce qu'on s'y sent enraciné, animer par là même le coin de pays où l'on vit, au meilleur de l'esprit régionaliste, c'est la noble tâche à laquelle les Amis du château de Pleujouse se sont attelés.

Ils méritent donc bien notre gratitude pour l'oeuvre déjà accomplie, ainsi que le soutien et les encouragements de tous les Jurassiens pour l'achèvement de leur entreprise.

François Lachat
président du Gouvernement

Il est évident que les conditions de travail dans les entreprises sont devenues de plus en plus difficiles et que les salariés ont de plus en plus de mal à vivre. C'est pourquoi il est urgent de trouver des solutions pour améliorer leur situation.

La première solution est de négocier avec les employeurs pour obtenir de meilleures conditions de travail. Cela peut inclure des augmentations de salaire, des réductions de la durée du travail, ou encore des améliorations des conditions de sécurité et de santé au travail. Il est important de s'appuyer sur des syndicats ou des associations de salariés pour mener ces négociations.

Une autre solution est de légiférer pour protéger les salariés. Le gouvernement peut imposer des lois qui limitent la durée du travail, interdisent le travail de nuit, ou encore garantissent le droit de grève. Ces lois doivent être strictement appliquées et contrôlées.

Enfin, il est également important de promouvoir l'éducation et la formation des salariés. Cela leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de s'adapter plus facilement aux évolutions du marché du travail.

Parallèlement, il est nécessaire de renforcer les institutions de dialogue social, telles que les comités d'entreprise ou les commissions paritaires. Ces instances doivent être véritablement consultées et impliquées dans les décisions concernant les conditions de travail.

Ces mesures sont indispensables pour garantir que le développement économique ne se fasse pas au détriment des droits et du bien-être des salariés. Elles constituent la base d'une véritable démocratie sociale.

Il est également essentiel de promouvoir l'équité salariale et de lutter contre les discriminations. Les salariés doivent être rémunérés en fonction de leurs compétences et de leur expérience, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion. Cela est nécessaire pour attirer et retenir les talents et pour favoriser l'innovation.

En conclusion, améliorer les conditions de travail des salariés est un enjeu majeur pour notre société. Cela nécessite une action concertée de tous les acteurs concernés : salariés, employeurs, syndicats, associations et pouvoirs publics. Ensemble, nous pouvons construire un avenir plus juste et plus prospère.

Il est également important de promouvoir l'équité salariale et de lutter contre les discriminations. Les salariés doivent être rémunérés en fonction de leurs compétences et de leur expérience, sans distinction de sexe, d'origine ou de religion. Cela est nécessaire pour attirer et retenir les talents et pour favoriser l'innovation.

Je suis sûr que l'adoption de ces mesures permettra de créer un environnement de travail plus sain et plus productif, au bénéfice de tous.